



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

accès au sport

Question au Gouvernement n° 2095

Texte de la question

ACCÈS AU SPORT

**M. le président.** La parole est à Mme Béatrice Descamps.

**Mme Béatrice Descamps.** Madame la ministre des sports, la France organise actuellement la coupe du monde de football féminin, et je suis très heureuse en tant que Valenciennaise que des matchs se jouent dans notre stade du Hainaut. Elle organisera en 2024 les Jeux olympiques et paralympiques ; nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous pouvons aussi être fiers de nos champions, de nos grands sportifs. Mais la France, c'est aussi, il ne faut pas l'oublier, les nombreux clubs amateurs et leurs bénévoles, qui font bien sûr notre grande fierté.

**M. Pierre Cordier.** Parlez de la suppression du Centre national pour le développement du sport !

**Mme Béatrice Descamps.** Le sport, c'est la santé, mais aussi des valeurs : la tolérance, le respect, l'honnêteté, l'honneur, le courage, le dépassement de soi, des valeurs transmissibles dans la vie de tous les jours : en témoignent les passerelles que vous voulez créer avec l'éducation nationale, comme le label « génération 2024 ».

Pourtant, nombre d'habitants de petites communes, notamment de communes rurales, peuvent difficilement accéder au sport ou sont très limités dans le choix quant à la discipline.

**M. Pierre Cordier.** Eh oui ! Il n'y a pas que les Jeux, dans la vie !

**Mme Béatrice Descamps.** Les jeunes ne peuvent même pas bénéficier du quota horaire prévu pour l'éducation physique et sportive dans les programmes de l'éducation nationale : je pense au « savoir-nager », si important. J'ai d'ailleurs ici une pensée pour cette maman qui s'est noyée il y a quelques jours dans les eaux du canal de l'Escaut, dans ma circonscription, en tentant de sauver son petit garçon, et j'exprime toute ma gratitude aux policiers et aux pompiers sans qui l'enfant aurait également perdu la vie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-I.)*

Nos petites communes manquent d'équipements et d'infrastructures sportives, car elles ne peuvent ni les financer ni les faire fonctionner. Si je suis pleinement consciente qu'il ne peut y avoir une piscine ou un complexe sportif dans chaque commune, je m'interroge, avec mes collègues du groupe UDI-I, sur la stratégie à adopter. Madame la ministre, le Gouvernement a-t-il engagé une réflexion sur le sujet ? Envisage-t-il des plans d'investissement et de rattrapage tels que ceux mis en place par certains de vos prédécesseurs ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des sports.

**Mme Roxana Maracineanu, ministre des sports.** Vous m'interrogez, madame la députée, sur l'objectif de notre politique sportive et sur la manière dont nous comptons l'atteindre. Sachez qu'elle est éminemment interministérielle, puisque les ministères de l'éducation nationale, de la santé, du travail, pour la partie professionnelle, et des sports y travaillent ensemble et qu'elle répond à l'objectif d'atteindre, en 2024, 3 millions de pratiquants supplémentaires.

Elle est également menée en concertation avec les territoires, avec le mouvement sportif...

**M. Pierre Cordier.** C'est faux !

**Mme Roxana Maracineanu, ministre .** ...et avec le monde de l'entreprise dans le cadre de l'Agence nationale du sport. Et nous comptons tous beaucoup sur la déclinaison territoriale du ministère des sports pour mener à bien cette politique sportive qui recouvre plusieurs politiques publiques à l'intersection de tous les intérêts, sachant que celui de l'État est d'être là où les autres n'ont pas forcément intérêt à se trouver. Là où politiquement et financièrement les autres se désengagent, l'État continuera à être présent pour mener une politique publique du sport.

**M. Pierre Cordier.** Allez visiter les territoires, vous allez voir !

**Mme Roxana Maracineanu, ministre.** À l'école, par exemple, je développe avec Jean-Michel Blanquer le plan d'aisance aquatique que vous avez évoqué, afin de lutter contre les noyades. Il concerne tous les territoires. Et le risque de noyade est d'autant plus grand avec la canicule annoncée. Nous avons déjà prévu de nouveaux équipements mobiles et nous allons mettre en œuvre un grand programme de formation, concernant aussi bien des instituteurs, d'autres membres du personnel éducatif que des parents, afin de démocratiser les premiers apprentissages de la natation auprès des tout jeunes enfants, mais aussi auprès des personnes âgées.

Je développe également le programme « savoir rouler à vélo » avec Mme Élisabeth Borne et Jean-Michel Blanquer, afin d'impulser dès le plus jeune âge cette pratique dans le cadre de l'éducation nationale.

Pour ce qui est du milieu professionnel, je travaille avec Mme Pénicaud pour permettre l'accès des salariés à une activité physique et pour qu'ils puissent plus facilement se rendre à leur travail à pied ou par toute autre mobilité douce, en prévoyant la possibilité d'installer douche ou vestiaire dans leur entreprise.

Et puis Agnès Buzyn et moi-même engageons une grande action de sport-santé, M. le Premier ministre en a parlé, dans le cadre du plan « obésité » qui a été annoncé. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Béatrice Descamps](#)

**Circonscription :** Nord (21<sup>e</sup> circonscription) - UDI et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2095

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports

**Ministère attributaire :** Sports

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [26 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [26 juin 2019](#)